
Le marché du travail en Roumanie

Le taux de chômage enregistre son plus bas niveau depuis plus de 25 ans, grâce à la forte croissance économique. Le taux d'activité demeure néanmoins relativement peu élevé en raison de la faible participation des jeunes, des femmes et des minorités au marché du travail. Ceci s'explique en partie par la forte émigration, alors que la faiblesse du chômage crée des pénuries de main d'œuvre et accroît les tensions salariales. Les entreprises sont également confrontées à une inadéquation entre leurs besoins et la formation des employés. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre par les autorités roumaines afin de répondre à ces problématiques, tandis que les IFIs ont financé une vingtaine de projets qui ont un impact direct sur l'emploi.

1. Le taux de chômage atteint un niveau historiquement bas, les disparités régionales s'amenuisent, mais le taux d'activité demeure faible

Après avoir atteint un point haut en 2011, le marché du travail a été fortement soutenu par la croissance économique (4,8% en 2016, 7% en 2017), créant plus de 400 000 emplois en 2017. Par conséquent, le taux de chômage enregistre son plus bas niveau depuis plus de 25 ans à 4,6% de la population active en décembre 2017, tandis que le taux d'emploi atteint un point haut depuis 10 ans (69%, proche de l'objectif de 70% de la Stratégie Europe 2020), même s'il reste relativement faible comparé à la moyenne de l'UE (72%). Le développement économique du pays s'accompagne d'une évolution dans la structure de l'emploi, avec une baisse progressive dans le secteur agricole au profit des services. Même si l'emploi agricole reste surreprésenté par rapport à son poids dans le PIB (23% de la population active, 4% du PIB), le secteur a perdu 620 000 emplois depuis 2010. A l'inverse, le secteur des services en a créé 470 000, notamment dans les transports (150 000) et l'IT (80 000). A noter que le travail à temps partiel est moins développé (9% de la population active) que dans l'UE (19%).

Malgré la baisse du taux de chômage, le taux d'activité demeure un des plus faibles de l'UE (73% en Roumanie, contre 78% dans l'UE au 3^{ème} trimestre 2017). Ceci s'explique par le fait qu'une partie des jeunes, des femmes et des minorités restent en dehors du marché du travail. Ainsi, le taux d'activité des femmes s'élève à 63%, contre 82% pour les hommes. Le taux des jeunes âgés de 15 à 24 ans sans emploi et participant ni à l'éducation ni à la formation s'améliore légèrement mais reste très élevé (17,4% contre 11,5% dans l'UE). Près de 80% des Roms âgés de 18-24 ans sont en décrochage scolaire, selon l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.

La situation de l'emploi reste marquée par des disparités régionales. Ainsi, le nord-ouest, la région-capitale, l'ouest et le nord-est enregistrent des taux de chômage inférieurs à la moyenne nationale, alors que le sud-ouest-Olténia et le sud-Muntenia ont des taux proches de 7%. Dans ces deux dernières régions, le taux de chômage a significativement baissé depuis un an compte-tenu des pénuries de main-d'œuvre observées dans les principaux centres économiques du pays.

2. La forte émigration pèse sur le taux d'activité, tandis que la situation de quasi plein emploi crée des pénuries de main d'œuvre et des tensions salariales

L'amélioration du marché du travail s'explique à la fois par la baisse de la population, qui limite le nombre de nouveaux entrants, et par la forte croissance économique, grâce à la consommation des ménages qui soutient de nombreux secteurs (industrie, commerce de gros et de détail, services). La Roumanie fait face à un problème démographique en raison du déclin naturel de sa population (faible taux de natalité) et d'une forte émigration. Depuis 1990, le pays a perdu quatre millions d'habitants, tandis que le vieillissement s'accélère : les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 17% de la population, contre 10% en 1990. La population roumaine pourrait décroître de 18% d'ici 2050 selon la Commission européenne. Par ailleurs, il y aurait plus de trois millions de roumains vivant à l'étranger¹ L'émigration touche principalement les jeunes² et les diplômés. Cette importante diaspora peut en partie expliquer le faible taux d'activité de la population. Les transferts de fonds représentent 1,9% du PIB en 2016, un niveau légèrement supérieur à celui de la Pologne et de la République tchèque, mais inférieur à la Hongrie et la Bulgarie.

La faiblesse du taux de chômage crée des pénuries de main d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activité et accroît les tensions salariales dans le secteur privé. Selon une étude de Manpower Group, 72% des employeurs reportent avoir des difficultés à recruter ou retenir leurs employés. Le manque de main d'œuvre touche principalement les secteurs de l'IT, de l'ingénierie, des services, mais aussi des métiers manuels. La situation de quasi plein emploi crée un important turnover de la main d'œuvre et accroît les tensions salariales dans le secteur privé (commerce de gros et de détail +13%, IT +9%)³. Ceci entraîne une divergence croissante entre l'évolution des salaires et la productivité. La pénurie de main d'œuvre est renforcée par l'inadéquation qualitative entre le besoin des employeurs et la formation des employés. Cette inadéquation peut également être un facteur explicatif du faible taux d'activité et du chômage de longue durée. Enfin, la libéralisation du marché du travail aux travailleurs hors-UE (7000 permis de travail délivrés pour 2018) pourrait contribuer à réduire le nombre d'emplois vacants non pourvus (environ 100 000 postes).

3. Le gouvernement a mis en place plusieurs mesures pour répondre à ces problématiques, tandis que les IFIs financent des projets qui ont un impact direct sur l'emploi

Plusieurs mesures ont été mises en œuvre afin de répondre à ces problématiques. Après avoir pratiquement disparu depuis 2009, le gouvernement a rouvert les formations duales en 2016, qui devraient permettre de mieux faire correspondre la formation des employés et le besoin des entreprises. L'Agence pour l'emploi dispense de nombreuses formations, notamment à destination

¹ Les trois quarts des roumains résidant à l'étranger sont principalement situés en Italie (1,1 million), Espagne (0,7) Allemagne (0,6), Etats-Unis (0,5) et Israël (0,2).

² La Banque mondiale estime que plus de la moitié des roumains vivant à l'étranger ont entre 18 et 39 ans.

³ Au niveau national, l'augmentation des salaires s'explique aussi par la réévaluation du salaire minimum (doublement depuis 2012) et par les hausses ciblées des salaires dans la fonction publique (éducation, santé, administration locale).

des chômeurs de longues durées, des femmes, des jeunes et des minorités. Au total, environ 300 000 personnes en bénéficient. Les autorités roumaines ont aussi mis en œuvre des programmes financés sur fonds européens, comme le projet Intespo (coût total : 47 M EUR) qui vise à mieux informer et orienter les jeunes pour les intégrer au marché du travail. Enfin, le gouvernement a mis en place en 2017 des incitations financières pour accroître la mobilité interne, qui reste néanmoins faible, quoiqu'en hausse. En effet, 96% des roumains sont propriétaires de leur logement et ceux qui sont mobiles ont une préférence pour la mobilité externe plutôt qu'interne.

S'agissant des IFIs, une vingtaine de projets adoptés en 2017 pour 800 M EUR devraient avoir un impact direct sur l'emploi, dont trois projets pour accroître la participation des femmes, des jeunes et des minorités au marché du travail. Parmi eux, plusieurs projets visent à augmenter les capacités de production d'entreprises privées ou l'accès au financement des PME et des start-ups. D'autres ciblent l'amélioration de l'accès au financement des PME détenues ou gérées par des femmes.

Dans son rapport pays 2018, la Commission européenne estime que la Roumanie a réalisé des progrès limités sur les réformes du marché du travail et juge les politiques mises en œuvre peu efficaces dans l'ensemble, tandis que la charge administrative reste dissuasive pour les employeurs.

Tous droits de reproduction et de diffusion réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique. Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.